

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro : 20240711DEC085

Objet: Avenant n° 1 au marché n° 23-636 de travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot - Lot 11 "Plomberie-CVC"

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU le marché n° 2023-636 relatif aux travaux d'extension du Groupe Scolaire Pierre COT – lot 11 'Plomberie CVC', conclu avec la société SKL,

CONSIDERANT qu'en cours d'exécution du chantier des prestations supplémentaires ont été rendues nécessaires.

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2023-636 :

- Titulaire : SKL SAS – 69360 SAINT SYMPHORIEN D'OZON
- Dénomination du marché : Travaux d'extension groupe scolaire Pierre Cot
- Lot n° 11 : Plomberie CVC
- Objet : Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant : 1 130,00 euros H.T.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 4 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,



Travaux d'extension GS Pierre Cot

Lot 11 : Plomberie CVC

N° 2023-636

Avenant n°1

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten - CS 30012 - 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale,

Ci-après « La Ville de BRON »

Et

L'entreprise SKL, Société par Action Simplifiée, dont le siège social est ZI du Bas Pontet, 14 rue Jules Ferry – 69360 ST SYMPHORIEN D'OZON, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon, sous le numéro de SIRET 319 731 980, représentée par son Directeur, Monsieur Fabien L ORI, dûment habilité à cet effet.

Ci-après « le titulaire »

Préambule

Par acte d'engagement notifié le 19 avril 2023, la Ville de BRON a confié à l'entreprise SKL le marché n° 2023-636 concernant les travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot --- lot 11 : Plomberie CVC , pour un montant de 88 045 € H.T.

En cours d'exécution du chantier, des travaux supplémentaires ont été rendus nécessaires.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en plus-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Reprise du réseau de gaz existant depuis la limite de propriété sur rue à la demande du bureau de contrôle : + 1 130,00 € HT

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à 1 130,00 € H.T.

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°1	Marché initial + avenant n°1
Montants en € H.T.	88 045,00 €	1 130,00 €	89 175,00 €
% d'augmentation		+ 1,29 %	

ARTICLE 4 : RÉVISION DE PRIX

Les clauses de révision des prix ne s'appliquent que sur le marché initial. Le montant de l'avenant est donc conclu à prix ferme.

ARTICLE 5 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHE INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A. Lyon....., le 08/07/2024

SKL

Le Maire,

Jérémie BRÉAUD

SKL

Z.I. du Bas Pontet
14 Rue Jules Ferry
69360 ST SYMPHORIEN D'OZON
Tél. 04 78 02 19 96 / Fax 04 78 02 93 00
Siret : 319 731 960 00037